

Adresse de la société populaire de la commune de Marcoussis qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des despotes soit exterminé, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Marcoussis qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des despotes soit exterminé, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 66-67;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20233_t1_0066_0000_17

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[Rouen, 29 vent. II] (1).

« De braves sans-culottes républicains depuis 1789 composant le Comité de surveillance révolutionnaire de Rouen, félicitent la Convention de la manière énergique et ferme qu'elle tient dans toutes les circonstances les plus périlleuses. Pourquoi nous renouvelons le serment d'y être toujours attachés et de l'aider de tout notre pouvoir, à déjouer les intrigants de toutes formes qui cherchent à nous rendre esclaves ».

BARBAREY (présid.), F.N. PINEL l'ainé, POISSON père, GAILLON, G. ANGRAND, LAMINE, REGNAULT.

14

L'administration du district d'Orange annonce l'envoi d'une caisse renfermant 190 marcs 3 onces 2 gros et demi d'argenterie d'église. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste, et la félicite sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

15

La société populaire de Lombez écrit qu'elle fera tous les sacrifices pour la liberté; elle vote la guerre et la mort à tous les tyrans et à tous les traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Lombez, 1^{er} vent. II] (4).

« Citoyens représentants,

Un peuple qui a conquis sa liberté sait la maintenir au prix de son sang; les sacrifices qu'il a fait pour elle la rendent plus précieuse à ses yeux et le préparent à de plus importants encore. La liberté ou la mort, a été le cri des Français depuis quatre ans et le signal de la guerre contre les tyrans; ils ont appris ce que peut l'enthousiasme de la liberté et leurs armées vaincues rendent hommage aux vertus guerrières de nos soldats républicains. Leurs ressources épuisées, leurs trésors dissipés, leurs troupes découragées, ils osent proposer une trêve; quel Français pénétré de l'amour de son pays ne laissera éclater la plus vive indignation à une telle proposition? Tel a été du moins son effet sur la Société révolutionnaire et montagnarde de Lombez.

A ce premier moment, faisant succéder le calme d'une discussion éclairée sur les intérêts de la France, elle a reconnu le piège, elle a aperçu la faiblesse des ennemis, la force au contraire et l'énergie de la République, elle a vu votre surveillance, citoyens législateurs, entretenir l'harmonie et l'unité dans les opérations du gouvernement et vos travaux immortels mériter enfin les plus heureux succès.

Elle a en conséquence voté unanimement cette adresse pour vous dire qu'animée du plus pur patriotisme, une des premières à éteindre les torches du fanatisme, à offrir des défenseurs à la patrie, elle est prête encore à faire tous les sacrifices pour cette heureuse liberté qui devient son idole et qu'elle maintiendra jusqu'à la dernière goutte de son sang, que son vœu enfin est la guerre aux tyrans et que leur tête coupable soit le gage de vos traités.

Montagne inébranlable, toi contre qui viennent se briser les vents et les orages, accueille nos projets, dirige nos efforts, tu terrasseras nos ennemis et tu seras à jamais la gloire du peuple français. Périissent les tyrans! Vive la République!

AZEMAS (présid.), DILHAN (secrét.).

16

Celle de la commune de Marcoussis développe les mêmes sentimens, et invite la Convention nationale à rester à son poste (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

[Marcoussis, s.d.] (2).

« Représentans du peuple,

La Société populaire de Marcoussis, district de Versailles, après avoir entendu le discours d'un de ses membres à la séance du 15 ventôse présent mois, a reconnu que, sans Société populaire point de gouvernement populaire. Que sans gouvernement populaire des fers; qu'alors des tigres sous la figure humaine reparoitraient parmi nous et ne laisseroient l'existence à l'homme jaloux de sa liberté, aux habitants des campagnes que pour tirer de leurs sueurs l'orgueilleux moyen de les mieux asservir. Elle a reconnu que la surveillance honorable dont se trouvoient investies les Sociétés populaires pouvoient contribuer pour beaucoup à consolider et à maintenir notre gouvernement républicain, toutes les fois qu'elles s'exécuteroient avec zèle et impartialité. Elle a enfin reconnu qu'il étoit utile que les Sociétés populaires réchauffassent dans les âmes timides et engourdies, leur amour de la Patrie.

Elle a pris pour devise apparente dans le lieu de ses séances, celle qui suit:

Honneur et protection aux hommes libres et qui veulent l'être.

Guerre perpétuelle aux émigrés.

Guerre perpétuelle aux prêtres sans exception.

Mort aux despotes, aux tyrans et à leurs vils esclaves.

Vive la République, une et indivisible, pour le bonheur du monde.

La Société populaire de Marcoussis a prêté le serment de rester fidèle à ses principes et d'être constante dans ses résolutions qui en sont les justes conséquences. Elle a en outre arrêté qu'il en seroit fait hommage à la Convention nationale et qu'elle seroit invitée de rester

(1) C 298, pl. 1032, p. 23.

(2) P.V., XXXIV, 34. B^{tn}, 5 germ. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XXXIV, 34. B^{tn}, 2 germ.

(4) C 299, pl. 1046, p. 12.

(1) P.V., XXXIV, 34. B^{tn}, 2 germ.

(2) C 299, pl. 1046, p. 13.

à son poste jusqu'à ce que le dernier des despotes soit exterminé. »

P.c.c. : BOULANGER (*présid.*), BOUDIER (*secrét.-greffier*).

17

Les membres du comité de surveillance de la commune d'Aix font passer à la Convention nationale 15 croix dites de Saint-Louis, et cinq dites de Malte; ils y joignent 2 bagues que le citoyen Roux, ci-devant évêque, a déposées avec le procès-verbal de son élection, et autres objets relatifs à l'état qu'il abdique; la ci-devant cathédrale vient d'être dédiée à la raison, la tolérance et la philosophie sont à l'ordre du jour dans la commune d'Aix.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Aix-en-Provence, 1^{er} vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Le Comité de surveillance de la commune d'Aix vous envoie 15 croix dites de St-Louis, symbole du despotisme et 5 dites de Malte qu'on peut appeler les médailles du fanatisme; il joint à ces débris de l'ancien régime deux bagues que l'Evêque métropolitain a déposé conjointement avec le verbal de son élection (3).

Ce mitrophore a remis aussi ses mitres, une croix dorée et la crosse de bois argenté dont nous nous servons à présent de manche à balai pour nettoyer la poussière de notre Comité, plus utile, sans doute, que quand elle servoit d'aliment à l'imposture et d'ornement à la superstition.

Nous avons mis à bas aussi toutes les cloches et les idoles placées aux coins des rues, comme la déesse Isis dans l'ancienne Egypte.

Ensuite de la renonciation du ci-devant évêque, conjointement avec tous les corps constitués et la Société populaire, nous avons dédié notre ci-devant cathédrale à la Raison; ce foyer des préjugés et de superstition est à présent le temple de la philosophie; nous y annonçâmes qu'on n'y célébrait plus désormais de ces fêtes mystiques, qui sous les auspices du Jupiter du Vatican, remplissoient les âmes des foibles mortels d'atroces superstitions, qu'on n'y verroit plus qu'une union fraternelle, que des actes de vertu, de bienfaisance.

Nous croyons en cela, Citoyens représentants, avoir suivi l'esprit de vos décrets, les mouvemens de vos cœurs et l'enthousiasme qui électrise à présent les âmes républicaines.

Apôtres de la raison et de la liberté, continuez toujours à braver les préjugés, comme on se rit du courroux des flots dans une rade tranquille, plus hardis, plus fermes que les législateurs de l'antiquité, qui conservèrent par crainte, avec des lois sages des pratiques religieuses et barbares; vous donnez à l'univers un exemple unique dans l'histoire du monde, à vous seuls était réservé cette mission divine, de propager les vertus républicaines et les idées philosophiques,

(1) P.V., XXXIV, 34. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 297, pl. 1016, p. 1.

(3) Voir ci-après, même séance, P. ann. I.

de tolérer toutes les religions et d'élever des temples à la raison et à la philosophie. S. et F. ».

Prosper MOURET, EMERI, VERNET (*secrét.*), FUGIER, FOURNIER, DAIME, RANCUREL (*présid.*).

18

Les administrateurs du département d'Eure-et-Loir félicitent la Convention sur le succès de ses mesures énergiques contre les conspirateurs, et l'invitent à rester à son poste où l'ont placée l'amour et la confiance du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chartres, 29 vent. II] (2)

« Législateurs,

En vain des scélérats ont essayé sous le masque du patriotisme, d'anéantir la République. Si le crime et la corruption se combinaient pour nous replonger dans l'esclavage, la justice et la vertu veilleraient en silence pour la conservation de la Liberté. Toutes les ressources étudiées de la plus perfide hypocrisie n'ont pu tromper l'activité vigilante du Comité de Salut public. La conjuration est découverte et la Sainte Egalité triomphe encore une fois! Que le glaive de la loi frappe les têtes de tous les conspirateurs! Tel est le vœu des hommes libres!

Continuez, Législateurs, de vouloir que la morale la plus pure soit à l'ordre du jour. Epiez sans cesse les traîtres. Montrez leur le fer prêt à les frapper. Restez fermes à votre poste; qu'aucun de vous ne songe à le quitter. Vous êtes comptables de toutes les conjurations que l'or et les manœuvres infâmes de la tyrannie feront éclore, lorsque la Liberté n'en aura plus à craindre, il vous sera permis de quitter vos travaux pénibles; mais glorieux et la reconnaissance du peuple sera votre récompense ».

H. H. LEVASSORT, Elie JUMENTIER, VAILLANT, SLOYAN, GEORGES, ROUSSEAU, BARRÉ (*présid.*)
BARRÉ (*secrét. g^{re}*), LEVREUX (*secrét. adj^t*).

19

Les maire et officiers municipaux de la commune de Changy font passer une caisse contenant 55 chemises, 13 paires de bas et 140 liv. en assignats, le tout destiné aux braves défenseurs de la patrie: ils conjurent la Convention de continuer ses travaux jusqu'à l'anéantissement de tous les ennemis de la révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Changy, 25 vent. II] (4).

« Citoyen président,

Le citoyen Noailly, l'un de tes collègues est chargé de te remettre une caisse qui contient un

(1) P.V., XXXIV, 35. Bⁱⁿ, 2 germ. (suppl^t); M.U., XXXVIII, 121.

(2) C 298, pl. 1032, p. 25. Copie d'une autre main (p. 26).

(3) P.V., XXXIV, 35 et 282. Bⁱⁿ, 2 germ. (suppl^t) et 8 germ. (2^e suppl^t).

(4) C 297, pl. 1016, p. 3.